



Nos enfants de Hué Nos enfants de Hué



Annexe 2

RAPPORT MORAL ET ACTIVITES 2017

INTRODUCTION

Après ce moment d'émotion, je pense que nous pouvons commencer notre Assemblée Générale.

Tout d'abord, bonjour à tous et je voudrais vous dire que je suis très heureuse de vous voir aussi nombreux à notre assemblée car cela témoigne de la bonne santé de notre association et de l'intérêt que vous portez à celle-ci. Une assemblée c'est également un moment important pour notre association. C'est le moment où nous nous retrouvons et c'est un moment d'expression, d'échanges et également de décisions.

Avant de rentrer dans le vif du sujet, je me dois de vous indiquer que notre assemblée peut valablement se tenir car le quorum est atteint.

Donc je vais vous rendre compte, au travers de mon rapport moral, de l'activité de notre association au cours de l'année 2017 et également un peu du début de l'année 2018.

Je dois dire que c'est encore une année pleine avec une activité soutenue.

Mais avant de détailler nos actions, je voudrais vous remercier au nom de tous nos enfants car nos actions ne peuvent être réalisées que grâce à vos parrainages et à vos dons et à nos deux correspondantes Marie et Alice.

Marie et Alice assurent :

- la remise des parrainages dans les familles
- la traduction et l'envoi des lettres
- les visites chez le docteur, le dentiste, l'ophtalmologiste
- l'établissement des devis pour les travaux

Nous avons régulièrement des nouvelles des enfants soit par email ou skype dès 4h du matin pour la France.

Nous les remercions vivement du travail assuré.

Lors de nos visites à Hué elles nous reçoivent toujours avec la plus grande gentillesse.

LE POINT SUR LES ENFANTS PARRAINES

A ce jour nous avons 43 enfants répartis dans 43 familles vietnamiennes

2 enfants nous ont rejoint en 2017 :

- Louis en Février
- Malvina en Juin

4 filleules ont terminé leurs études :

- **Sophie** est professeur d'anglais à Ho Chi Minh
- **Salomé** est mariée, a eu un enfant et exerce la profession de tailleuse
- **Nathalie** est guide en attendant de reprendre des études
- **Kattie** est vendeuse

Un mariage a été célébré, celui de **Laura, filleule de Guy et Monique Mérieau.**

1 enfant nous a rejoint en Mars 2018

- Thomas, parrainé par Céline Quertier

Au 1^{er} trimestre 2018 :

Fiançailles de Kattie, parrainée par Bernard et Paulette DAVAILLE

A notre demande, Marie et Alice, ont établi une liste des anciens enfants parrainés mentionnant leur situation familiale et professionnelle actuelle.

Sur les 42 filleuls qui ne sont plus parrainés :

- 36 ont un emploi : guide – pâtissier – serveur – employé d'aéroport - mécanicien – cuisinier – vendeuse – professeur - comptable – réceptionniste – employé de banque – employé au zoo de Ho Chi Minh
- 2 sont au chômage
- 1 fait son service militaire
- 3 ont repris des études

NOS ACTIONS 2017

VIE SCOLAIRE

Nous prenons en charge :

- **les frais de scolarité :**
 - o 20 pour 22 € en maternelle (nourriture matin-midi-goûter comprise dans cette somme)
 - o 3,5 € en primaire
 - o 4,0 € au collège
 - o 6.5€ au lycée
 - o En faculté, une partie seulement, le tarif varie suivant les études
 - o Le coût de l'apprentissage est de 240 € par an
- **les fournitures scolaires :**
 - o cartables, crayons, cahiers, calculettes, chaussures de sport...
 - o les uniformes scolaires obligatoires – 880€ annuellement

Une aide est apportée dans la recherche et le **financement de l'apprentissage** afin que l'enfant ne quitte pas le système scolaire sans qualification professionnelle.

Nous suivons la scolarité des enfants (les bulletins scolaires nous sont adressés régulièrement)

Répartition des enfants :

- En maternelle : 1 enfant
- En primaire : 19 enfants
- Au collège : 14 enfants
- Au lycée : 6 enfants
- A l'université : 2 enfants
- En apprentissage : 1 enfant

SANTE

- Suivi régulier de leur santé à raison d'une visite annuelle chez le médecin généraliste et le dentiste
- Examen **tous les 2 ans par un ophtalmologiste.**
- Les honoraires de ces praticiens sont pris en charge par l'association ainsi que la fourniture de lunettes si nécessaire – entre 400 et 600 € selon les années
- Distribution de produits d'hygiène : savon, dentifrice, brosses 1 fois par an – 3,80€ par enfant

Il est en outre donné à l'enfant un équipement de 1^{ère} nécessité (lit, table, chaises ...) en début de parrainage – 80 €.

Le Docteur QUANG récemment installé à Hanoï, consulte sur HUE une fois par mois.

Si l'enfant est malade en cours d'année il est conduit à l'hôpital. L'hospitalisation est prise en charge par une assurance scolaire – environ 8 € à l'inscription.

Les comptes rendu des visites chez les praticiens nous sont adressés régulièrement

AMELIORATION DES CONDITIONS DE VIE

- Une partie de l'aide des 20 € donnée à chaque enfant, sert également à l'amélioration des conditions de vie par :
 - o **L'achat de nourriture** (poisson, huile ...)
 - o **Le renouvellement des vêtements**
 - o Suite à notre enquête, nous avons appris que des enfants ne mangeaient pas de riz tous les jours. **Un supplément d'aide alimentaire est donné aux familles les plus nécessiteuses.** (Pendant toute l'année 2017, nous avons dû distribuer 10 kg de riz chaque mois à 15 familles dont la situation était extrêmement précaire). Cela représente un coût de l'ordre de 1 080 € par an

L'association verse à chaque enfant 10 € pour **son anniversaire** et 10 € pour qu'il participe à **la fête du Têt. Cela représente 880 €.**

- Ponctuellement, suite aux dégâts liés aux inondations, nous avons été amenés à racheter 2 cochons, 20 canards et 15 poulets soit environ pour 200 €.

TRAVAUX

Afin que les enfants trouvent chez eux de meilleures conditions de vie nous aidions jusqu'à présent :

- A améliorer l'habitat des familles allant jusqu'à la construction de maisons
- **Au Paiement partiel du loyer de 3 familles**

Cette année des travaux ont été réalisés chez :

- **Clément** : participation à la construction de la maison
- **Louis** : tôle, carrelage, crépi

Les travaux chez Victor et Lilou ont été réalisés par les dons des parrains

Nous avons commencé un inventaire de l'état de toutes les maisons pour pouvoir planifier d'éventuels travaux.

Avant la fin d'année nous demanderons à Marie et Alice de photographier toutes les maisons de nos filleuls

NOS RESSOURCES

En plus des **43 parrainages**, nos principales recettes proviennent :

- des donateurs permanents **qui sont au nombre de 17** et **des donateurs occasionnels (Cette année je remercie particulièrement la générosité de nos donateurs).**
N'oublions pas que leur action est essentielle au sein de l'Association et que ce sont leurs dons qui sont à l'origine, en grande partie, de la réalisation des travaux à HUE

ainsi que des actions permettant l'amélioration des conditions de vie et de santé des enfants parrainés

- **de la vente du vin (une belle opération qu'il faut développer)**
- **de nos calendriers** et d'une partie des bénéfices des calendriers vendus par M. Montez
- **des gâteaux** faits et vendus par nos amis de ST LOUP S/THOUET
- **Des marchés (grosses difficultés, en forte baisse)**
- **Des subventions :**
 - o de la Mairie de Chauray
 - o du Crédit Mutuel
- **Des Bons de l'Hypermarché GEANT**

N'hésitez pas à parler de l'Association autour de vous.

Les dons et parrainages bénéficient d'une réduction fiscale à hauteur de 66 %

LES PROJETS POUR L'ANNEE 2018

Le parrainage

Nous avons pu constater quelques incompréhensions sur la notion de parrainage et la fin de celui-ci. Aussi pour éviter toute ambiguïté, nous prévoyons de faire signer un constat précisant notamment les modalités de fin de parrainage aux 2 familles.

Nos orientations

Nous sommes amenés à faire un certain nombre de constats qui pourrait avoir des incidences sur les actions et activités de l'association à l'avenir.

En effet, les ressources que nous venons d'énumérer ne sont, pour certaines comme les marchés, le vin, les gâteaux de St Loup, des revenus à considérer comme aléatoires.

Les marchés tendent à disparaître et ne sont plus rémunérateurs pour la plupart.

Le vin et les gâteaux sont liés aux relations de membres de l'association et peuvent s'arrêter car elles dépendent de la présence des personnes (tant dans l'association que dans l'entreprise).

D'autre part, Philippe vous l'indiquera lors de la présentation des comptes, nous verrons que les frais à HUE (enfants + Marie et Alice + nos actions) sont couverts par les parrainages, les donateurs et les subventions.

Le reste des frais de fonctionnement à Chauray n'est couvert que par des recettes aléatoires.

Donc dans le cas où celles-ci diminueraient voir disparaîtraient nous pourrions être amenés à revoir notre niveau d'intervention.

D'autre part, le coût de la vie au Vietnam a doublé en 10 ans avec une inflation galopante. En France nos moyens financiers n'ont pas suivi cette augmentation. De plus le cours du dong a évolué de façon défavorable par rapport à l'euro.

Aujourd'hui nous ne pouvons plus financer les travaux de construction comme nous l'avons fait par le passé. Une maison il y a 10 ans revenait à 1500 €, aujourd'hui, c'est plus de 3 000 €.

Aussi dans l'attente du résultat de notre inventaire de l'état des maisons et au vue des constats précédents :

- Nous pouvons continuer l'ensemble des aides traditionnelles et prioritaires qui sont les fondements de notre association.
- Nous apporterons notre aide aux travaux d'entretien et exceptionnellement à quelques gros travaux
- Nous poursuivrons notre action prioritaire sur l'hygiène qui est l'accès à l'eau et l'aménagement des toilettes.
- Nous envisageons une visite annuelle chez le dentiste au lieu d'une tous les 2 ans ce qui est préconisé pour de meilleurs soins et une meilleure prévention.
- Nous nous interrogeons sur la motivation des enfants à l'apprentissage de la langue française.

Bien sûr, quelque soit la nature des travaux, cela se fera toujours après information des parrains qui pourront, comme d'habitude, aider financièrement, au travers de l'association, la famille de Hué.

Comme vous le voyez les choses évoluent et il nous faut en être conscient si nous ne voulons pas compromettre la pérennité de notre action.

Mais je ne veux pas être alarmiste, aujourd'hui notre association est en bonne santé, tout va bien et nos enfants aussi ce qui est le principal

ELECTIONS DES MEMBRES DU CA

Nous avons 3 fins de mandat : Georges Berdolet – Claude Delaveau – Brigitte Henry –

1 démission : Sylvie Touchard

Soit : 4 postes à pourvoir

DIVERS

Rencontre avec l'Ambassadeur du Vietnam en France, à Poitiers, le 27 Octobre 2017

A l'initiative du Président du Comité Poitou-Charentes de l'Association d'Amitié Franco-Vietnamienne, notre Association « Nos Enfants de Hué » a été invitée le 27 Octobre à participer à une rencontre avec l'Ambassadeur du Vietnam en France et ses collaborateurs lors de leur venue à Poitiers.

Un échange fructueux s'est effectué, d'abord de manière informelle au cours d'un repas puis, lors de la séance de travail qui a suivi avec tous les participants. Chaque association a présenté individuellement à l'assemblée, ses projets et ses souhaits.

A cette occasion nous avons pu faire découvrir à M. l'Ambassadeur ce qu'était notre association, ses objectifs, son mode de fonctionnement, et, celui-ci a paru très intéressé. Il nous a remercié pour notre action. Nous en avons profité pour évoquer avec lui et ses collaborateurs notre souci d'insertion professionnelle des jeunes que nous suivons. Il nous a assuré pouvoir compter sur l'aide de ses collaborateurs si nous en avons besoin. M. FROMONTEIL, Président du Comité Poitou-Charentes a eu ensuite des paroles élogieuses sur l'originalité de notre type de prise en charge de nos enfants.

Nous avons remis en main propre à M. L'Ambassadeur le texte complet de l'article sur « Nos Enfants de Hué » qui a été publié dans la revue nationale « Perspectives France-Vietnam » ainsi que le calendrier de l'association décoré des dessins de nos enfants.

La Boulangerie Française

La Boulangerie française de Hué forme des jeunes vietnamiens orphelins, au métier de boulanger/pâtissier, en 20 mois. A l'issue de leur formation ils peuvent travailler dans les hôtels les plus prestigieux du Vietnam. Depuis sa création en 1999, l'école a aidé plus de 70 jeunes à s'insérer dans la vie professionnelle.

Nous avons pris contact avec la direction et nous avons obtenu un rendez-vous pour nos parrains/marraines en visite à Hué en Février dernier.

Ils ont été très bien reçus par Mme NGUYEN. Ils ont découvert des apprentis motivés, bien dans leur milieu de travail et heureux d'apprendre le métier. Mme NGUYEN semble très motivée de concrétiser un premier partenariat avec notre association.

Article dans la Revue « Perspectives franco-vietnamienne »

Nous avons été sollicités par le rédacteur en chef de la revue « Perspectives Franco-Vietnamienne » pour écrire un article sur notre association. Celui-ci est paru dans l'édition de Décembre 2017.

Si cet article vous intéresse, nous vous le transmettrons.

REMERCIEMENTS A :

Hubert PILLAC qui depuis 8 ans nous permet de suivre les activités de notre Association et de retrouver les photos des enfants sur notre site internet : « nosenfantsdehue.fr ».

Au titre de 2018 : nous percevrons comme les années précédentes les recettes du vin et des gâteaux, les parrainages resteront à 25 €.